

Le Campus Paris Saint-Germain présenté aux habitants

Comme il s'y était engagé, le Paris Saint-Germain, représenté par son directeur général délégué Jean-Claude Blanc, est revenu présenter, en avant-première, les esquisses du Campus Paris SG à la centaine d'habitants de Béthemont-La Bidonnière réunis au forum Armand-Peugeot, le 30 mai.



image susceptible de modifications

Le projet architectural

L'intégration paysagère est l'un des défis à relever par l'agence Wilmotte et Associés, choisie par le Paris Saint-Germain pour son centre d'entraînement. Le Campus Paris-Saint-Germain baignera dans un écrin de verdure, s'inscrivant ainsi dans la continuité de son environnement. Côté Bidonnière, une zone tampon "verte" est même prévue, où sont envisagés pépinières et potagers, pour préserver le cadre de vie des habitants.

Le Campus Paris Saint-Germain se déclinera sur trois "plateaux", du fait de l'élévation du site.

En bas, proche de la Départementale 113, se trouvera la zone d'accès public avec le stade de 3 000 places, la boutique commerciale du PSG et éventuellement un petit musée ainsi que la logistique et sept terrains.

Le deuxième plateau est dédié à l'Académie et au club house et constitue « l'axe central du projet ». Il est composé de cinq terrains d'entraînement, d'un terrain couvert et de terrains de jeux spécifiques. Un bâtiment abritera un internat doté de vestiaires et de salles de cours. Un peu plus loin on trouvera l'espace des handballeurs professionnels, l'école Rouge et Bleu de la Fondation Paris Saint-Germain et le centre médical.

Le troisième "plateau" sera celui réservé au groupe de footballeurs professionnels. En plus des trois terrains d'entraînement, il est prévu de construire un bâtiment équipé de salles de soins et de musculation. Cet espace sera « protégé » des vues extérieures par une barrière végétale. L'emplacement a été choisi car il est le plus éloigné des zones de bruit et favorise la création d'une zone tampon avec le hameau.

« Ce dossier a été conçu comme un Campus, le Campus Paris Saint-Germain, détaille Ralf Levedag, directeur des projets chez Wilmotte et Associés. La densité du bâti est faible (moins de 10% du site) tout comme celle de la population (quelques centaines de personnes) qui le fréquentera. »

Trois mois de concertation à partir du 27 juin



Présent lors de la réunion au forum Armand-Peugeot, Michel Gaillard, garant de la concertation, nommé par la commission nationale du débat public (CNDP), a présenté le projet de dispositif soumis à la CNDP, lancé à l'initiative du Paris Saint-Germain, en accord avec la Ville.

« La concertation a pour but d'informer le public et de lui permettre de s'exprimer. J'ai été nommé pour garantir la qualité de cette concertation : je serai neutre, indépendant et ne me prononcerai pas sur le fond. Un bilan sera dressé à l'issue de cette période pour dire si elle s'est bien passée. »

Pendant ces trois mois, les habitants de Poissy mais aussi des communes alentours (Aigremont, Orgeval, Chambourcy, Feucherolles) auront la possibilité de faire part de leur avis au travers de différents vecteurs : réunions publiques, ateliers thématiques, permanences publiques pour des temps d'échanges individualisés... Pour s'informer sur le projet, les citoyens auront plusieurs outils à leur disposition : le dossier de concertation dans les mairies (du 27 juin au 27 septembre), le site internet du Campus Paris Saint-Germain et le journal sur ce dossier, distribué en boîte aux lettres à Poissy et à Aigremont et disponible dans les mairies. Le bilan de la concertation rappellera l'essentiel des échanges, sera rendu public et joint au dossier d'enquête publique, celle-ci se déroulant dans un second temps.

Pour contacter le garant

- **Par courrier :** Commission nationale du débat public à l'attention de Michel Gaillard, 244, boulevard Saint-Germain 75007 Paris
- **Par mail :** michel.gaillard@garant-cndp.fr

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION À POISSY

Réunion publique de lancement de la concertation

- **Mardi 27 juin à 20h au théâtre de Poissy.**

3 ateliers de travail

- **Comment le Campus Paris Saint-Germain s'intégrera-t-il dans la vie du quartier ?**
➤ **Lundi 3 juillet, à 20h :** Restaurant du complexe sportif Marcel-Cerdan 129, avenue de la Maladrerie - Poissy
- **Comment le Campus Paris Saint-Germain s'intégrera-t-il dans le paysage ?**
➤ **Lundi 10 juillet, à 20h :** COSEC 42, rue d'Aigremont - Poissy
- **Comment les accès, flux et stationnements s'organiseront-ils aux abords du Campus Paris Saint-Germain ?**
➤ **Mardi 12 septembre, à 20h :** Restaurant du complexe sportif Marcel-Cerdan 129, Avenue de la Maladrerie - Poissy

Ateliers sur inscriptions : modalités présentées à partir du 27 juin sur le site www.ville-poissy.fr

2 réunions thématiques

- **« Circulation et accès »**
➤ **Mardi 5 septembre, à 20h :** Forum Armand-Peugeot, 45, rue Jean-Pierre-Timbaud - Poissy
- **« Rôle social et sportif du Campus Paris Saint-Germain »**
➤ **Jedi 14 septembre, à 20h :** Centre de Diffusion Artistique 53, avenue Blanche de Castille - Poissy

Réunion de clôture de la concertation

- **Mercredi 27 septembre, à 20h :** Théâtre de Poissy, Place de la République - Poissy